



Personnes ayant une incapacité au Nouveau-Brunswick

Résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017



Personnes ayant une incapacité au Nouveau-Brunswick

Résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017

Contexte¹

L'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) vise à fournir des renseignements sur les jeunes et les adultes canadiens dont les activités quotidiennes (participation au marché du travail, à l'éducation, aux loisirs, etc.) sont limitées en raison d'un problème de santé à long terme. Les renseignements tirés de l'ECI peuvent être utilisés par tous les ordres de gouvernement, ainsi que par les associations de personnes ayant une incapacité et les chercheurs dans le domaine de l'incapacité. Les données peuvent être utilisées pour planifier et évaluer les politiques et les programmes destinés aux Canadiens ayant une incapacité afin de leur permettre de participer pleinement à la société.

Les résultats présentés dans ce rapport sont fondés sur l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017. L'ECI a lieu tous les cinq ans; la prochaine est prévue en 2022.

Personnes ayant une incapacité au Nouveau-Brunswick

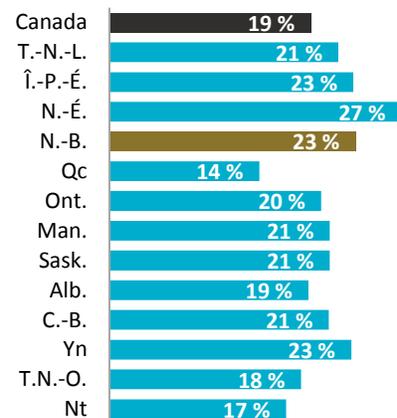
Aperçu

- En 2017, environ 109 280 personnes typiquement en âge de travailler (de 15 à 64 ans) au Nouveau-Brunswick avaient au moins une incapacité. Cela représentait 23,0 % des personnes typiquement en âge de travailler dans la province, bien au-dessus des 18,8 % observés à l'échelle nationale (et le deuxième pourcentage en importance parmi les provinces et territoires). En plus de la population typiquement en âge de travailler, environ 52 310 personnes âgées de 65 ans et plus dans la province avaient au moins une incapacité.

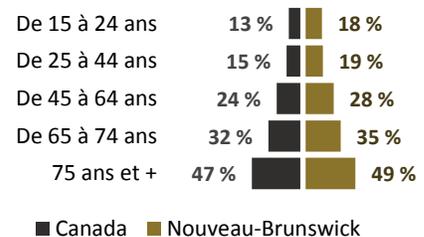
Selon l'âge et le sexe

- Plus d'un jeune sur six de 15 à 24 ans au Nouveau-Brunswick (17,5 %) a déclaré avoir au moins une incapacité.
- La prévalence d'une incapacité chez la population néo-brunswickoise a augmenté avec l'âge, passant de 17,5 % chez les jeunes à 48,7 % chez les personnes de 75 ans et plus.
- La prévalence de l'incapacité était plus élevée chez les femmes (28,4 %) que chez les hommes (24,9 %) dans la province en 2017. Cette tendance s'est maintenue dans la plupart des catégories d'âge, sauf pour la catégorie de 65 à 74 ans. L'écart était le plus prononcé chez les jeunes au Nouveau-Brunswick, ainsi que chez la population âgée de 25 à 44 ans et de 75 ans et plus.

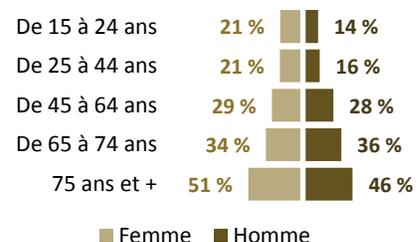
Prévalence de l'incapacité chez la population âgée de 15 à 64 ans (2017)



Prévalence de l'incapacité selon le groupe d'âge (2017)



Prévalence de l'incapacité selon l'âge et le sexe (N.-B., 2017)



¹ Le contenu de la section intitulée « Contexte » a été adapté de la page sur l'Enquête canadienne sur l'incapacité de Statistique Canada : (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3251).

Personnes ayant une incapacité au Nouveau-Brunswick

Résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017

Sévérité²

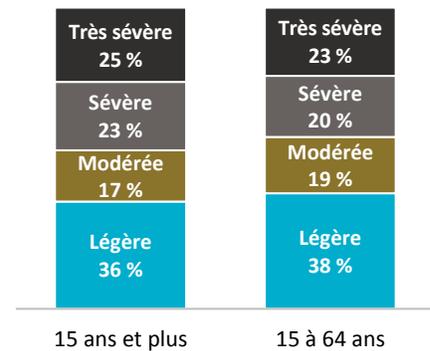
Aperçu

- Parmi les personnes typiquement en âge de travailler ayant une incapacité au Nouveau-Brunswick, 22,6 % ont été classées comme ayant une incapacité « très sévère », 20,3 % ont été classées comme ayant une incapacité « sévère » et le reste de la population avait une incapacité « modérée » (18,7 %) ou « légère » (38,4 %).
- À l'échelle de la province, 42,9 % des personnes typiquement en âge de travailler avaient une incapacité classée comme « sévère » ou « très sévère » comparativement à 39,2 % à l'échelle nationale. Ce pourcentage était le plus élevé parmi l'ensemble des provinces et territoires.
- Les incapacités plus sévères sont plus susceptibles de limiter la participation des personnes à des activités quotidiennes, notamment leur participation au marché du travail.

Selon l'âge et le sexe

- La sévérité de l'incapacité dans la population du Nouveau-Brunswick a augmenté avec l'âge. Parmi les personnes ayant une incapacité, le pourcentage de celles dont l'incapacité était classée comme « sévère » ou « très sévère » variait de 28 % chez les jeunes à 57 % chez les personnes de 65 ans et plus.
- Parmi les provinces et territoires, le Nouveau-Brunswick s'est classé presque au premier rang dans presque toutes les grandes catégories d'âge pour ce qui est du pourcentage le plus élevé de personnes ayant une incapacité classée comme « sévère » ou « très sévère ». Les jeunes étaient la principale exception à cette tendance.
- Parmi les personnes typiquement en âge de travailler ayant une incapacité au Nouveau-Brunswick, les femmes (22,8 %) étaient plus susceptibles que les hommes (17,3 %) d'avoir une incapacité « sévère »; toutefois, les hommes (25,3 %) étaient plus susceptibles que les femmes (20,4 %) d'avoir une incapacité « très sévère ».

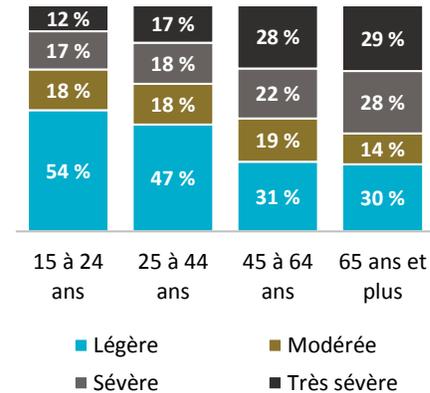
Population ayant une incapacité, selon la sévérité (N.-B., 2017)



15 ans et plus

15 à 64 ans

Population ayant une incapacité, selon la sévérité et le groupe d'âge (N.-B., 2017)



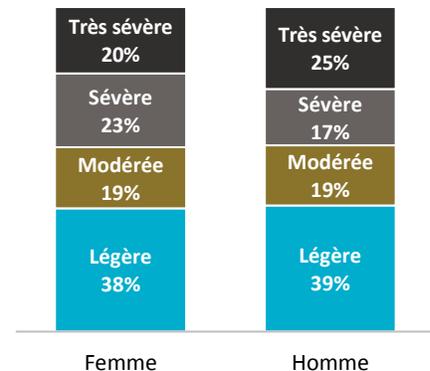
15 à 24 ans

25 à 44 ans

45 à 64 ans

65 ans et plus

Population typiquement en âge de travailler ayant une incapacité, selon la sévérité et le sexe (N.-B., 2017)



Femme

Homme

² Un score global de sévérité a été calculé en tenant compte du nombre des types d'incapacité pour chaque personne, du niveau de difficulté à effectuer certaines tâches et de la fréquence de la limitation d'activité. Afin de simplifier le concept de sévérité, quatre classes de sévérité ont été définies : légère, modérée, sévère et très sévère.

Personnes ayant une incapacité au Nouveau-Brunswick

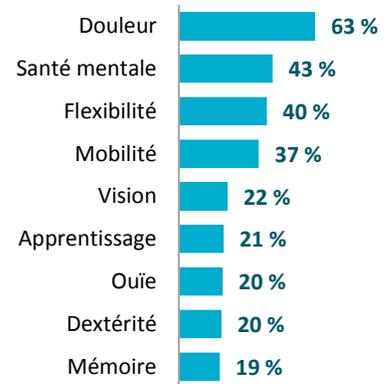
Résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017

Types d'incapacité

Aperçu

- Les types d'incapacité les plus fréquents dans la population néo-brunswickoise typiquement en âge de travailler étaient liés à la douleur, à la santé mentale, à la flexibilité et à la mobilité. Cela correspondait à la tendance observée à l'échelle des provinces de l'Atlantique et à l'échelle nationale.
- Comparativement à l'ensemble du pays, la population néo-brunswickoise typiquement en âge de travailler était légèrement plus susceptible d'avoir une incapacité liée à la santé mentale, à la flexibilité, à la mobilité, à la dextérité ou à l'ouïe, mais légèrement moins susceptible d'avoir une incapacité liée à la vision ou à l'apprentissage.

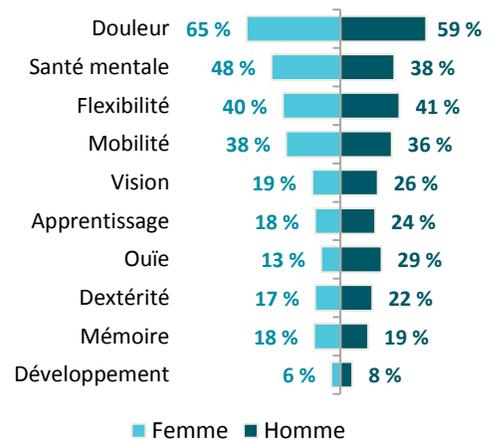
Type d'incapacité le plus fréquent chez la population typiquement en âge de travailler ayant une incapacité (Nouveau-Brunswick, 2017)



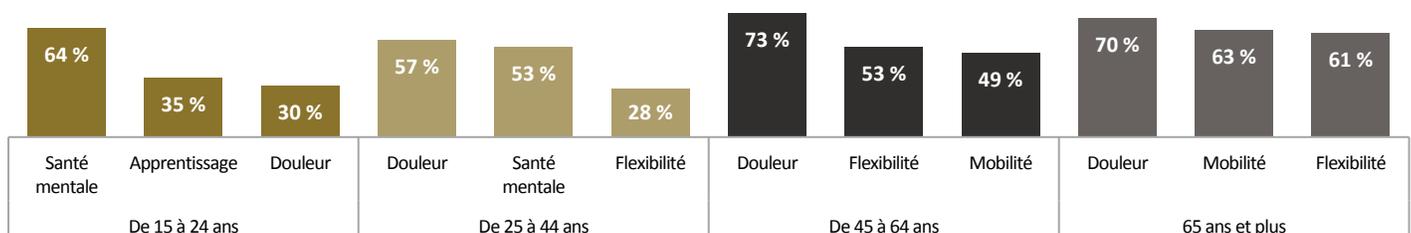
Selon l'âge et le sexe

- Les types d'incapacité chez la population néo-brunswickoise variaient beaucoup selon le groupe d'âge. La prévalence des incapacités liées à la douleur, à la mobilité, à la flexibilité, à l'ouïe, à la dextérité, à la vision et à la mémoire augmentait avec l'âge, tandis que la prévalence des troubles du développement et des incapacités liés à la santé mentale ou à l'apprentissage diminuait avec l'âge.
- Chez les jeunes, les incapacités liées à la santé mentale étaient de loin les plus fréquentes, touchant près des deux tiers des jeunes ayant une incapacité (63,9 % au Nouveau-Brunswick et 59,6 % au Canada).
- Parmi les personnes typiquement en âge de travailler ayant une incapacité, les femmes étaient nettement plus susceptibles d'avoir une incapacité liée à la douleur ou à la santé mentale. Par ailleurs, les hommes étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir une incapacité liée à l'apprentissage, à la dextérité, à la vision ou à l'ouïe.

Type d'incapacité le plus fréquent chez la population typiquement en âge de travailler ayant une incapacité, selon le sexe (Nouveau-Brunswick, 2017)



Type d'incapacité le plus fréquent chez la population typiquement en âge de travailler ayant une incapacité, selon le groupe d'âge (Nouveau-Brunswick, 2017)



Personnes ayant une incapacité au Nouveau-Brunswick

Résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017

Personnes ayant une incapacité sur le marché du travail

Aperçu

- Les personnes ayant une incapacité dans la province étaient moins susceptibles de participer au marché du travail (c'est-à-dire de travailler ou d'être à la recherche d'un emploi), et parmi celles qui y participaient, elles étaient plus susceptibles d'être inactives. Des tendances semblables ont été observées à l'échelle des provinces de l'Atlantique et à l'échelle nationale. Pendant la semaine de référence, du 1^{er} au 7 mai 2016, seuls 55,4 % des personnes ayant une incapacité et âgées de 25 à 64 ans avaient un emploi, comparativement à 76,5 % des personnes sans incapacité (dans le même groupe d'âge).
- Il est important de garder à l'esprit que la participation au marché du travail des personnes ayant une incapacité variait considérablement selon la sévérité et le type de l'incapacité (toutefois, les données récentes ou pertinentes propres au Nouveau-Brunswick sur ce sujet n'étaient pas accessibles au public au moment de la production du présent rapport).

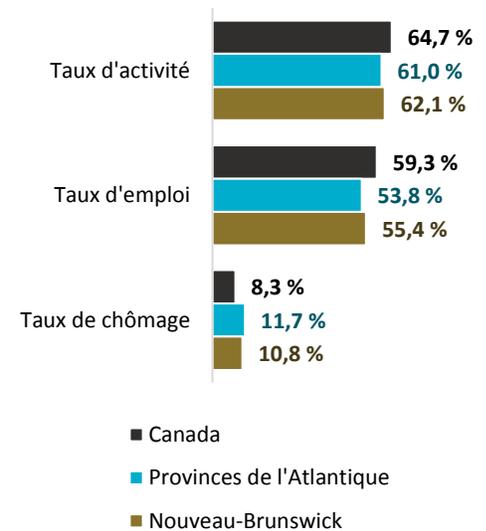
Caractéristiques de la population active - de 25 à 64 ans (N.-B., mai 2016)

Caractéristiques	Personnes ayant une incapacité	Personnes sans incapacité
Population (de 25 à 64 ans)	95 370	299 170
Population active	59 270	252 810
Emploi	52 870	228 910
Chômage	6 410	23 900
Population inactive	36 100	46 360
Taux d'activité	62,1 %	84,5 %
Taux d'emploi	55,4 %	76,5 %
Taux de chômage	10,8 %	9,5 %

Selon l'âge et le sexe

- Au Nouveau-Brunswick, le taux d'activité a diminué plus rapidement avec l'âge chez les personnes ayant une incapacité que chez les personnes sans incapacité. Pendant la semaine de référence, 74,6 % des personnes ayant une incapacité et âgées de 25 à 44 ans participaient au marché du travail, comparativement à 56,1 % de celles âgées de 45 à 64 ans. Parmi les personnes sans incapacité, 90,8 % des personnes âgées de 25 à 44 ans participaient au marché du travail, comparativement à 79,1 % de celles âgées de 45 à 64 ans.
- Les hommes ayant une incapacité dans la province sont plus susceptibles de participer au marché du travail et d'être au chômage, comparativement aux femmes ayant une incapacité. Cette même tendance peut être observée chez les personnes sans incapacité.

Caractéristiques de la population active ayant une incapacité – de 25 à 64 ans (N.-B., mai 2016)



Caractéristiques de la population active ayant une incapacité, selon le sexe – de 25 à 64 ans (N.-B., mai 2016)

